

LETTRE D'AFRIQUE
CENTRALEUNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL
DE YAOUNDE

N° 21 – Septembre 2021

 Edito

Alors que l'économie mondiale reprend progressivement des couleurs, comment se profilera la reprise économique en Afrique centrale ? La vigueur de cette reprise dépendra, bien sûr, des effets d'une pandémie qui certes ralentit au niveau mondial mais reste menaçante, en particulier pour les pays peu avancés dans leurs campagnes vaccinales. Sur un plan plus structurel, l'ampleur de cette reprise dépendra aussi des capacités des pays à profiter de cette fenêtre de croissance pour relancer le rythme des réformes économiques.

Le sommet extraordinaire **des chefs d'Etat de la CEMAC**, organisé en visioconférence le 18 août dernier, visait précisément à relancer cette dynamique régionale, en lien avec la mise en place de nouveaux programmes avec le Fonds Monétaire International, axés sur la mobilisation des recettes fiscales, sur la **diversification des économies, et sur l'amélioration de la gouvernance.**

Au-delà du cercle vertueux qui pourra être enclenché avec les programmes qui se mettent progressivement en place, la capacité des Etats à mener à bien les différents plans de relance Post-Covid **qu'ils ont adoptés** sera déterminante. Une majorité **d'entre eux s'appuie** sur la participation du secteur privé pour apporter les financements nécessaires au développement : canalisés dans les secteurs prioritaires, ceux-ci pourront certainement permettre de relancer une dynamique de croissance éprouvée par les crises successives des matières premières.

La présente Lettre s'attache à analyser ces différents facteurs, en particulier les mesures incitatives en faveur de l'investissement privé. Alors que le classement Doing Business a récemment été mis sur le devant de la scène en raison de l'arrêt de sa publication par la Banque Mondiale, force est de constater que les progrès en termes de climat des affaires restent le premier déterminant de l'augmentation de ces investissements. Je profite de cet éditorial pour saluer chaleureusement tous les lecteurs de la LAC à l'occasion de ma prise de fonction au Service économique régional de Yaoundé.

Michel DROBNIAK
Chef du Service économique régional pour l'Afrique centrale



Les principaux indicateurs de la zone ont été dégradés par les conséquences économiques de la pandémie

Comme ailleurs dans le monde, les économies de la CEMAC ont été durement et durablement affectées par les effets de la pandémie. Le FMI estime une récession à hauteur de -2,6% en 2020, alors que la croissance était attendue à près de 3,5% avant la crise. Cette **chute de l'activité est due à la fois au recul de l'activité pétrolière (-2,1%), lié à la baisse des prix des matières premières – et dans une moindre mesure à une baisse de la production – mais également de l'activité non pétrolière (-2,8%) sous l'effet des restrictions de déplacement mises en place pour lutter contre la pandémie.** Ces performances nettement inférieures à celles attendues avant la crise (**+4,1% pour l'activité pétrolière et +3,3% pour l'activité non pétrolière**), ont entraîné une dégradation de plusieurs grands agrégats de la zone.

En corollaire, les positions budgétaires de la zone se sont globalement dégradées (*cf. Lettre d'Afrique Centrale n°20 portant sur les lois de finances*), de même que les niveaux **d'endettement** – par ailleurs valorisés en points de PIB dont la valeur a mécaniquement diminué. Les contraintes sur les recettes ont amené certains pays à faire face à des difficultés de soutenabilité de la dette. Les réserves de la zone, exprimées nettes des engagements extérieurs, ont baissé significativement. Mais **l'effet des aides d'urgence du FMI, qui ont bénéficié à quatre pays de la région, ainsi que de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) mise en place par le Club de Paris et le G20, et l'application progressive de la réglementation des changes de la Banque centrale (BEAC),** ont cependant permis de maintenir les réserves de change à **3,5 mois d'importations**. Un niveau relativement stable par rapport au niveau atteint fin 2019 (3,3 mois) qui reste cependant

insuffisant par rapport à la recommandation du FMI (5 mois minimum).

La hausse des cours des matières premières **entamée dès la fin de l'année 2020, et la levée de la majorité des mesures limitatives imposées par la pandémie** ne devrait permettre une reprise que modérée, puisque les services anticipent une croissance de 2,6 % en 2021 et 2022, contre 3,4 % puis 4 % **pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.**

Pour accélérer la reprise de la croissance, la diversification économique est un sujet crucial pour la CEMAC

La diversification économique est un fil rouge dans les **débats d'orientation** des politiques publiques par les Etats de la sous-région. Au-delà de la nécessité de diversifier les sources de croissance, cette diversification peut être vue sous deux aspects : pour le premier, elle permet **d'assurer une résilience** aux chocs sur les exportations de la sous-région, qui restent actuellement trop **dépendantes de l'exportation brute de pétrole et de matières premières.** Selon le PREF CEMAC (Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC), celles-ci représentent encore environ 64 % des exportations totales de la CEMAC (et 41 % de ses recettes budgétaires). Pour le second, elle permet de limiter les importations de certains produits de première nécessité (alimentation, **ciment, etc...**) par la zone, et ainsi de limiter le déficit de la balance commerciale, de manière structurelle, et plus particulièrement en cas de choc sur les matières premières exportées. La crise sanitaire a, en CEMAC comme dans beaucoup de régions du monde, augmenté la pertinence **d'une production stratégique locale, notamment dans un contexte d'augmentation des tensions sur le commerce international (notamment sur le coût du fret),** rendant plus forte la nécessité **d'une stratégie d'« import substitution » en favorisant l'investissement dans une production locale.**

Depuis le choc précédent, et notamment sous l'**impulsion** des conférences extraordinaires des **Chefs d'Etat de la CEMAC**, les pays de la sous-région ont lancé des mesures pour sortir de la dépendance du pétrole en diversifiant les sources de leur croissance, **et d'emplois**. Ces impulsions se sont traduites par des plans de réformes structurelles visant le développement **d'autres secteurs d'activité**, et une meilleure intégration sous régionale. Ces plans se sont déclinés au niveau régional et national : au niveau régional, la **CEMAC s'est ainsi dotée d'un PREF** qui vise à accentuer les réformes allant dans ce sens. Au niveau national, ce PREF est appuyé par les différentes politiques publiques nationales (par exemple, la *Stratégie nationale de développement « SND30 »* au Cameroun, un *Plan national de développement* au Congo et au Tchad, le *Plan stratégique Gabon émergent*, ou encore le *plan Guinée équatoriale 2035*) qui ont connu des succès hétérogènes – certaines réussites étant présentées dans la suite de cette lettre. Pour autant, un long chemin reste à parcourir, pour que les différents plans de réformes engagés au niveau national puissent produire des résultats concrets, et durables.

Un accroissement des flux de financement est l'une des clés du succès de cette diversification...

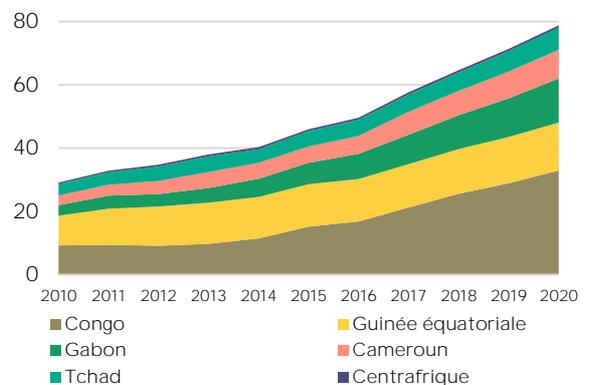
Au-delà de la nécessaire planification, la question des **moyens**, c'est-à-dire des gaps de financement, est évidemment posée. Ces gaps de financements des Etats (estimés autour de 6,6 Mds € pour 2021–23), et plus généralement, le financement global des économies africaines était **d'ailleurs l'un des thèmes principaux** abordés par le sommet du 18 mai à Paris. Il **s'applique** encore plus singulièrement en CEMAC, où la nécessité de consolidation budgétaire – et probablement dans certains cas, la difficulté de réduire les dépenses courantes – a poussé plusieurs pays de la CEMAC à **contraindre les dépenses d'investissements** sur ressources internes. Limitant par la même

occasion les capacités de relance par **l'investissement public**. La décision d'une nouvelle émission de DTS, qui permet pour **l'Afrique la mise à disposition de 34 Mds \$**, et la proposition de redistribution de DTS pour porter ce montant à hauteur de 100 Mds \$ (via les fonds fiduciaire du FMI ou des banques multilatérales de développement), soutenue par la France, **pourrait permettre d'apporter une partie des financements nécessaires** à la reconstitution des réserves de change, et pour partie, aux besoins de financement supplémentaires induits par la pandémie. **Mais l'investissement public à lui seul** ne pourra combler les besoins importants nécessaires pour le développement des capacités productives, et celui des infrastructures nécessaires au développement du commerce régional. Pour cela, les différents plans de développements cherchent à maximiser les apports des financements privés, via des PPP ou des investissements directs¹.

... mais les IDE restent encore fortement concentrés dans le secteur pétrolier

Selon les données de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED), les flux entrants d'investissements directs étrangers (IDE) en zone CEMAC ont atteint 7,3 Mds \$ en 2020, en légère hausse par rapport au niveau de 2019 (7 Mds \$), portant le

Stocks IDE entrants CEMAC (Mds \$)



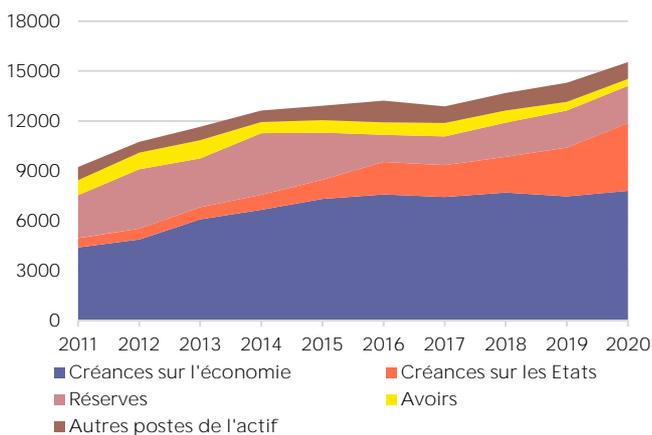
¹ Voir notamment [Trésor Eco n° 278 : le financement du développement de l'Afrique subsaharienne à l'épreuve de la pandémie](#)

stock d'IDE entrants en zone CEMAC à 78,8 Mds \$ en 2020. Il est important de noter que dans le contexte de pandémie mondiale, l'Afrique centrale aura été la seule région d'Afrique à connaître une hausse des flux d'IDE, en lien avec un maintien des investissements pétroliers, notamment au Congo. Mais ces flux de capitaux peinent à rejoindre les autres secteurs de l'économie.

... et le financement bancaire du secteur privé, et principalement des PME est encore limité

Alors que les banques ont poursuivi leur financement des Etats de la sous-région, notamment par l'intermédiaire du marché régional des titres de la BEAC (et également - dans une moindre mesure - de celle de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale), les crédits au secteur privé ont connu une atonie ces dernières années. L'encours des créances sur l'économie est ainsi resté relativement stable depuis 2015. Pourtant, les besoins – comme les potentiels – ne manquent pas.

Bilan agrégé des banques de la CEMAC
(Actifs, en Mds FCFA)



Source : BEAC

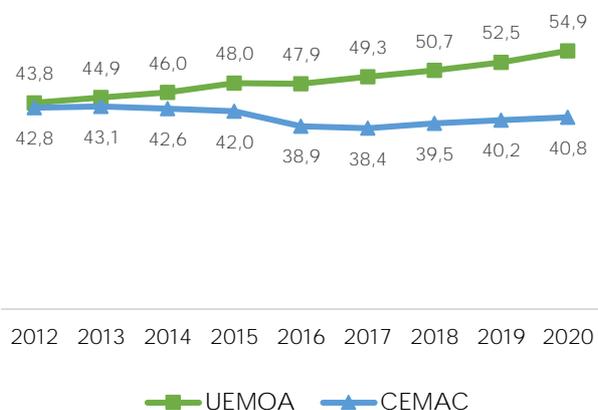
Des initiatives de mise à disposition de lignes de crédits et de garanties publiques (portées par les bailleurs internationaux, mais également par les budgets des Etats) ont été annoncées et mises en place dans différents pays pour permettre de

libérer le potentiel du secteur privé. En terme d'obtentions de prêts, il est d'ailleurs à soulever que la notation des pays de la sous-région dans le cadre de l'indicateur de climat des affaires de la Banque mondiale, est proche du niveau constaté en Afrique subsaharienne, voire au-dessus, pour certains pays (dont le Cameroun, cf. Annexe).

L'amélioration du climat des affaires pourra permettre d'attirer plus de flux d'IDE diversifiés...

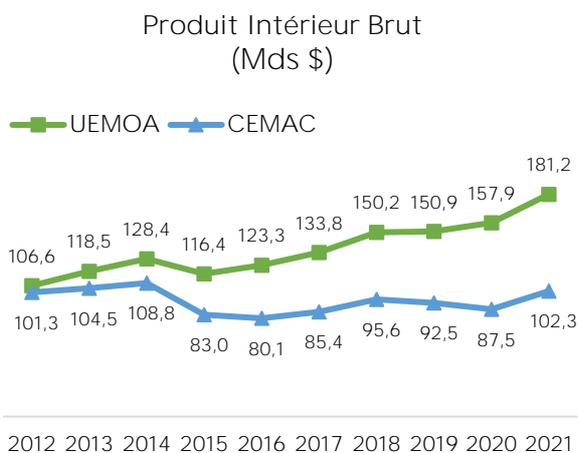
L'attrait de la région aux IDE nécessaires pour libérer le potentiel local de croissance se heurte à un climat des affaires qui demeure compliqué. Si l'on s'en réfère à sa mesure par l'indicateur du classement « Doing Business » qui était publié par la Banque mondiale, celui-ci n'avait pas connu d'amélioration sensible dans la sous-région depuis une décennie, et un décrochage pouvait par ailleurs être constaté par rapport à d'autres régions d'Afrique subsaharienne. Par exemple, la zone UEMOA, dont les indicateurs étaient relativement similaires avec la zone CEMAC en 2012 (avec un score moyen de 43,8 points contre 42,8 en CEMAC), a réussi une progression de 12 points en 9 ans, là où le niveau global de la CEMAC est resté proche de son niveau de 2012, accusant une légère baisse de deux points sur sa moyenne.

Score Doing Business
(moyenne par zone)



... et de relancer la dynamique de croissance

La corrélation entre climat des affaires et attractivité des IDE est appuyée par de nombreuses études économiques, notamment par les économistes de la zone². Bien sûr, à court terme, les déterminants de la constitution du PIB ne sont pas exclusivement liés à la facilité de faire des affaires – **puisqu'ils peuvent être liés à des variables exogènes de prix des matières premières**. A plus long terme en revanche, **l'augmentation des investissements productifs dans des secteurs résilients aux chocs sur les matières premières permet une augmentation de la croissance potentielle, et donc de la création de richesse sur une longue période.**



Le **sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la CEMAC**, réuni en visioconférence le 18 août 2021 sur invitation du Président Paul Biya - Président en exercice de la CEMAC - a relancé le sujet de la diversification. Ce sommet avait pour objectif **d'évaluer la situation macro-économique de la CEMAC en contexte de pandémie du Covid-19 et d'analyser des mesures de redressement pour renforcer la résilience des économies de la sous-région**. Lors de ce Sommet, le Président Biya, a souligné l'urgence d'accélérer le rythme de mise en œuvre des réformes structurelles, dont les

résultats atteints sont mitigés et davantage fragilisés par la crise sanitaire actuelle. Il est **également revenu sur la nécessité d'améliorer le climat des affaires dans la sous-région pour permettre au secteur privé de s'impliquer davantage dans la relance de la croissance.**

Les programmes FMI de deuxième génération pourraient permettre de relancer cette dynamique vertueuse

Dans les 24 recommandations exprimées dans la déclaration finale du sommet, les **chefs d'Etat** de la sous-région ont notamment **« décidé d'impulser une nouvelle et forte dynamique à la stratégie régionale de redressement économique et financier, à travers les programmes économiques et financiers de deuxième génération à conclure avec le Fonds Monétaire International (FMI), appuyés entre autres par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la France »**, et exhorté **l'ensemble des pays** à entrer en programme avec le Fonds Monétaire. Le Cameroun et le Gabon ont été les premiers pays à mettre en place de nouveaux programmes avec le Fonds monétaire, approuvés fin juillet, les nouveaux programmes avec les autres Etats sont encore en préparation.

Les mesures mises en place, que cela soit dans le cadre des programmes avec le FMI, du PREF CEMAC, ou des différentes politiques nationales de diversification, et de relance, pourront permettre une meilleure résilience de la croissance, et de la fiscalité permettant in fine un **financement de long terme de l'économie**. Il reste à espérer que l'impulsion politique, relancée par les **Chefs d'Etat** à une période charnière, puisse porter des résultats dans les années à venir.

² Voir notamment la publication [Document de travail n°5/19 de la BEAC portant sur les déterminants de l'attractivité des](#)

[Investissements Directs Etrangers dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale](#)

Cameroun

Le gouvernement camerounais a fait de la diversification et de la dynamisation du secteur privé des fondements de ses plans de développement pour la décennie passée (Document de stratégie pour la croissance et l'emploi) et la prochaine décennie (SND 2020-2030). Dans les faits, même si le poids du secteur des hydrocarbures dans l'économie reste important (50 % des exportations en 2018), des progrès, bien qu'encore légers au regard du potentiel du pays, sont visibles, notamment une transformation locale qui s'est développée dans quelques filières stratégiques (cacao, ciment, ...) soutenue par une intervention protéiforme de l'Etat (subventions, mesures d'import-substitution,...).

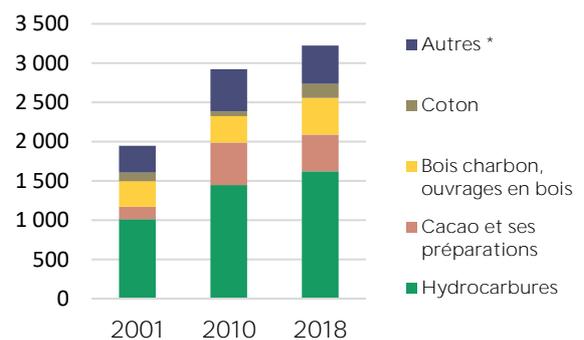
Des contraintes structurelles importantes demeurent, notamment en ce qui concerne le climat des affaires. La situation sécuritaire dans trois régions du pays obère par ailleurs les possibilités de croissance depuis plusieurs années. Dans un contexte d'endettement public contraint, les attentes sont pourtant portées par des financements accrus du secteur privé. L'Etat, dans ses différents documents stratégiques, cherche donc à multiplier des partenariats avec des structures de financement pour la mise en place de système de financement adapté, notamment en termes de Partenariat Public-Privé (PPP).

Comparativement aux autres pays de la sous-région, l'économie camerounaise présente un début de diversification

Dans une sous-région où le secteur pétrolier occupe un poids important (19,3 % du PIB en 2019 selon la BEAC), l'économie camerounaise apparaît relativement diversifiée, le pétrole ne contribue qu'à hauteur de 5 % au PIB. Le Cameroun est également considéré comme le grenier la sous-région au regard de sa capacité de production agricole largement exportée vers ses voisins (Gabon, Guinée équatoriale,

Centrafrique, Nigéria, Tchad). Et, même si les hydrocarbures demeurent la ressource la plus importante, avec une part relativement stable (50,2 % des exportations de biens en 2018 contre 51,9 % en 2001), les produits de première transformation sont de plus en plus exportés, grâce au développement progressif des filières, principalement dans le secteur du cacao et dans le secteur agro-alimentaire. Parallèlement, les importations de certains produits finis tels que le ciment, ont considérablement diminué tandis celles des intrants des industries correspondantes se sont accrues (cf. *infra*).

Exportations du Cameroun (M EUR)



Source : Comtrade, données directes
*dont aluminium, fruits et écorces, caoutchouc, savons, café, céréales, préparations alimentaires, ...

...en partie grâce à une politique plus volontariste du gouvernement

Le gouvernement camerounais s'est fixé pour vision à l'horizon 2035 d'être un pays émergent avec une économie diversifiée et compétitive caractérisée par la prédominance du secteur industriel. La stratégie de diversification de l'économie a été ainsi déclinée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (cadre de référence de la politique et de l'action gouvernementale sur la décennie 2010-2020). Le pays s'est doté également en 2017 d'un nouveau plan directeur d'industrialisation (PDI) qui vise à accroître la contribution du secteur industriel dans le PIB du pays pour la porter à au moins 24 % d'ici 2035 (contre 13 % en 2017). Les filières porteuses ciblées étant l'agro-industrie, l'énergie

et le numérique. Plus récemment, le pays a décliné sa Stratégie nationale de développement pour la période 2020-2030 (SND30) avec pour objectif la transformation structurelle de l'économie.

Dans le DSCE, l'accent a été mis entre autres sur l'accroissement de la production agricole, avec, en ce qui concerne l'agriculture de rente, la dynamisation des cultures telles que le cacao, le café, la banane et le coton. L'Etat a ainsi apporté un soutien important aux acteurs de ces filières (cf. *infra*). Le DSCE s'était donné également pour objectif d'accroître sensiblement le poids des produits manufacturés dans le PIB et dans les exportations, devant faire passer la part de l'industrie manufacturière à environ 12% du PIB à l'horizon 2020. En partenariat avec la Banque Mondiale, le gouvernement camerounais avait engagé en 2010 un programme d'appui à la compétitivité des filières bois et tourisme. Même si ces actions n'ont pas permis d'améliorer la contribution des secteurs secondaire et primaire au PIB, ces dernières ayant plutôt régressé sur les dernières années face au secteur des services qui a gagné en importance (57 % du PIB en 2018), des cas d'avancées dans la diversification peuvent être relevés.

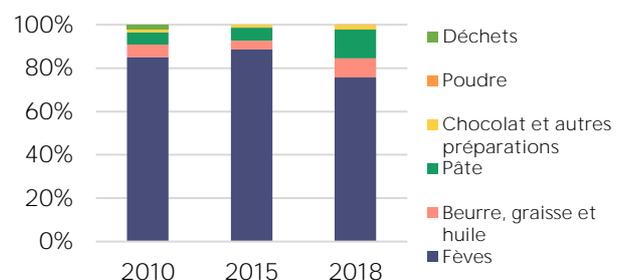
Des progrès sont visibles dans la transformation locale de cacao

Le cacao, culture emblématique et historique du Cameroun, représente un exemple de mise en place progressive d'une transformation locale. Grâce à l'action de l'Etat sur la structuration de la filière, la production du cacao a doublé au cours des 15 dernières années, elle se situait à 322 937 tonnes en 2019. Parmi les dispositions prises par l'Etat pour soutenir la filière, caractérisée par une forte variation des cours internationaux, on note qu'au cours de la campagne 2017/2018, le gouvernement avait accordé au Groupement des exportateurs de cacao/café une réduction de 50 % de la redevance à l'exportation (de 150 à 75 FCFA)

avec pour objectif de soutenir les revenus des cultivateurs dans un contexte de baisse des cours mondiaux. Plus récemment, en juillet 2021, le Fonds de développement des filières cacao et café (Fodecc) a mis en place un guichet de subventions de 6,3 Mds FCFA pour les producteurs de cacao-café.

A côté de la production, la transformation locale du cacao, s'est également intensifiée au cours des dernières années. L'augmentation du taux de transformation de la fève de cacao était l'un des objectifs majeurs du Plan de relance 2015-2020 de la filière. En 2019, la transformation concernait 32,5 % de la production totale (réalisation proche de la cible de 40 % en 2020), contre seulement 15 % en 2014. Cette transformation locale est principalement portée par quatre grands acteurs : NEO INDUSTRY, SIC-CACAOS, CHOCOCAM et FERRERO, qui ont été rejoints par ATLANTIC COCOA au cours de la campagne 2020/2021. Elle a été favorisée par les augmentations de la redevance à l'exportation du cacao brut qui contribuent à décourager l'exportation du cacao dans sa forme brute. En outre, la signature des Accords de Partenariat Economique avec l'Union européenne a permis d'améliorer la compétitivité prix des exportations des produits dérivés du cacao (beurre, pâtes entre autres) vers l'Europe, en profitant d'absence d'application des droits de douane.

Structure des exportations de cacao du Cameroun (%)



Source : Comtrade, données directes

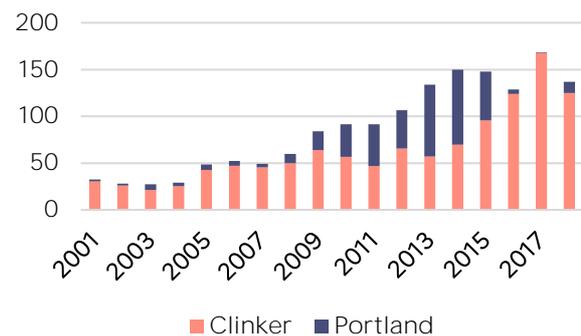
La filière avicole et la cimenterie se développent...

L'aviculture constitue une source importante de revenus pour plus de 30 % de la population rurale et représenterait environ 4 % du PIB. Afin de lutter contre les importations massives de poulets congelés, le gouvernement camerounais a interdit, en 2006, les importations de ce produit, générant des investissements importants dans la filière. L'épidémie de grippe aviaire qu'a connue le pays la même année a fortement éprouvé la filière, la production avait baissé de manière importante avec des pertes commerciales estimées à plus de 3 Mds FCFA pour les acteurs de la filière. Un plan de développement de la filière comprenant le maintien de l'interdiction d'importation des poulets congelés, et des mesures d'appui au secteur (renforcement des capacités des éleveurs, création des chaînes d'abattage industrielles, défiscalisation totale des activités avicoles, réduction des tarifs douaniers et la détaxation du maïs) a permis au secteur de se relever et en 2019, le cheptel de volailles est évalué à 85,5 millions de tête.

Dans le secteur de la cimenterie, les interdictions d'importations mises en place par le Cameroun à partir de 2008 ont également incité à une dynamisation de l'industrie locale. Le gouvernement avait également institué en 2008 une réduction des droits et taxes de douane pour le clinker et le Gypse (matières premières majeures dans la production du ciment). CIMENCAM (groupe Lafarge) qui a longtemps été l'unique opérateur au Cameroun a ainsi été rejoint à partir de 2014 par CIMAF (Maroc), DANGOTE Cement (Nigéria), MEDCEM (Turquie), puis MIRA Company (Cameroun). En 2020, la production annuelle de ciment au Cameroun avoisine 5 millions de tonnes par an et le pays exporte vers d'autres pays de la sous-région (notamment la Centrafrique qui ne dispose d'aucune cimenterie). Les importations de clinker de ciment sont nettement en hausse (cf. figure ci-contre) permettant d'alimenter l'industrie locale en matières premières, tandis que le pays a quasiment cessé d'importer du

ciment fini (principalement Portland) depuis la dernière suspension des importations de 2016.

Importations de ciment (Portland et clinker) au Cameroun (MEUR)



Source : Comtrade, données directes

Cette diversification se heurte, néanmoins à plusieurs obstacles

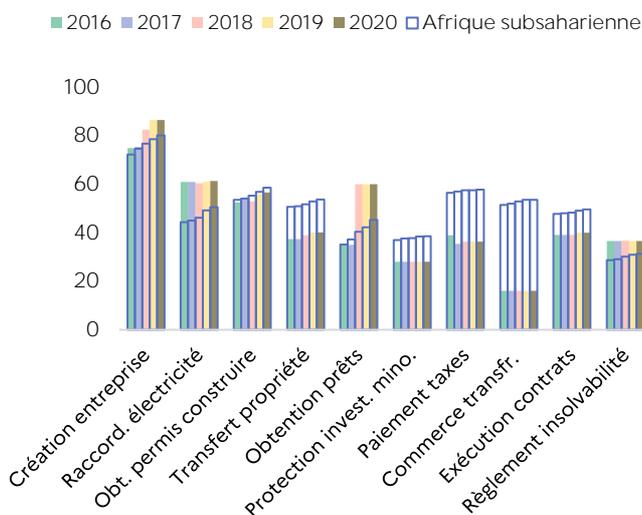
De nombreux obstacles entravent le développement du secteur privé au Cameroun, dont l'environnement des affaires dans le pays. Avec un score de facilité à faire des affaires de 46/100 en 2020, le Cameroun occupe la 167^{ème} place du classement Doing Business de la Banque Mondiale (sur les 190 pays classés). Le Cameroun se place ainsi loin derrière des pays à niveaux de développement comparables comme la Côte d'Ivoire (110), le Ghana (118) ou encore le Sénégal (123). Cet environnement pèse sur l'attractivité du pays au niveau international, le niveau d'IDE attirés dans le pays reste faible (340 \$/habitant contre 464 \$ en Côte d'Ivoire par exemple). Une situation qui a été aggravée par la crise sanitaire : au cours de l'année 2020, les entrées d'IDE au Cameroun ont été réduites de moitié par rapport à l'année précédente.

Si le Cameroun a fait des avancées significatives dans l'accès au crédit et en allégeant les conditions de création d'entreprises (en moyenne 13 000 nouvelles PME créées par an), de réels efforts restent à fournir en revanche pour améliorer les aspects liés au transfert de propriété, à la protection des investisseurs

minoritaires, à la fiscalité, ou même le commerce transfrontalier (graphique ci-dessous). **L'accès à la propriété foncière au Cameroun reste également une question délicate**, le régime foncier actuel dépend encore de la législation de 1974 et **n'est** donc pas nécessairement adapté au contexte actuel. Plus généralement, le processus de transfert de propriété au Cameroun souffre de longs délais, et est plus coûteux (81 jours contre 52 jours en moyenne en Afrique Subsaharienne (ASS), pour 14 % de la valeur du bien contre 7 % en ASS).

Par ailleurs, si la pression fiscale n'est pas particulièrement élevée au Cameroun (12 % contre 17 % en moyenne en ASS), le fait que la base fiscale soit rétrécie en lien avec un secteur informel très développé (90 % des emplois et plus de 57 % du PIB du pays), combiné à la **volonté de l'Etat de mobiliser assez de recettes pour financer sa politique économique**, entraîne encore une forte pression sur les gros contributeurs. Le Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM) rapporte ainsi dans son Livre blanc des taux réels d'imposition qui seraient proches de 50 %. Enfin, il convient de noter également **l'absence de tribunaux de commerce dans le pays** pouvant faciliter la résolution de litiges commerciaux.

Facilité des affaires au Cameroun selon Doing Business – comparée à l'ASS



Source : Banque Mondiale

Le pays reste mal classé dans les classements de perception de la corruption

Des efforts consentis par le gouvernement ont permis d'améliorer le classement du pays selon l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International entre 2010 et 2015, notamment la création de plusieurs structures intervenant dans la lutte contre la corruption : Chambre des comptes en 2003, Commission nationale de lutte Anti-corruption (CONAC) et Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) en 2006, le Tribunal criminel spécial et le Contrôle supérieur de l'Etat (2012 et 2013, respectivement). Toutefois, la situation s'est détériorée de nouveau à partir de 2016, et, en 2020, le Cameroun était classé 149ème sur 180 pays.

Classement du Cameroun à l'index de Transparency International



Source : Transparency International

La crise sécuritaire que traversent certaines régions affecte l'activité économique

La crise sociopolitique qui s'est installée dans les deux régions anglophones (Nord-Ouest et Sud-Ouest) fin 2016 a également eu un effet important sur l'activité économique dans les deux régions, qui font partie des principales régions de production cacaoyère. Ainsi, la région du Sud-ouest représentait 31,5% de la production nationale en 2017/2018 contre 45 %

lors de la campagne précédente. La *Cameroon Development Corporation* (CDC), unité agro-industrielle publique exploitant la banane, le palmier à huile et l'hévéa dans les régions du Littoral et du Sud-Ouest du Cameroun, et **deuxième employeur après l'Etat**, a cessé les exportations de bananes entre septembre 2018 et juin 2020, les plantations ayant été abandonnées du fait de la crise. Même en cas de rétablissement du climat sécuritaire, les campagnes agricoles auront à subir le contrecoup des plantations et de la destruction des équipements de production.

Une amélioration de la situation sécuritaire dans le pays serait probablement un point important **en faveur de l'amélioration de la notation souveraine** du pays sur le plan international. Le pays est actuellement en catégorie B- (très spéculatif) pour les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings.

De nouvelles initiatives pourraient dynamiser le financement du secteur privé

Pour dynamiser le tissu productif, de nouvelles initiatives qui visent à encourager le financement du secteur privé ont été prises. En particulier pour les PME qui ont du mal à obtenir des fonds - aussi bien pour les besoins de fonds de roulement que pour l'accroissement de leurs capacités de production. Dans sa loi de finances 2021, le gouvernement décidait ainsi **d'augmenter le plafond des garanties des prêts bancaires intérieurs** aux entreprises privées et publiques affectées par la pandémie. Une convention a ainsi été signée récemment entre les banques et le ministère des finances le 22 juillet 2021, avec un plafond de 200 Mds FCFA dont 70% serait destiné aux structures privées. La garantie couvrirait une partie du montant du prêt (50 % pour les grandes entreprises et 70 % pour les PME).

L'effet catalyseur du nouveau programme FMI pourrait relancer la dynamique de réformes – et de croissance pour le pays

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 29 juillet 2021 un nouvel accord triennal en soutien au programme des réformes économiques et financières du gouvernement camerounais pour la période 2021-2024. Le nouveau financement combine la Facilité élargie de crédit (1/3) et le Mécanisme élargi de crédit (2/3) pour un montant total de 483 M DTS (environ 375 Mds FCFA), soit 175 % de la quote-part du pays. Ce financement devrait permettre de couvrir 37 % des besoins de financement du programme économique du Cameroun sur la période 2021-2024 (environ 1000 Mds FCFA). Appuyé sur cinq piliers et en articulation avec la SND30, il vise à soutenir la reprise post-Covid, renforcer la viabilité extérieure et budgétaire à moyen terme, et **mettre en œuvre le programme de réformes structurelles** du gouvernement pour une croissance soutenue, plus inclusive et diversifiée. Une attention particulière est portée sur **l'amélioration de la gouvernance, de la transparence et la lutte contre la corruption**. Le programme permettrait de catalyser les financements des autres partenaires techniques et financiers. A ce stade, pour la première année, des appuis budgétaires seraient notamment **attendus de la Banque mondiale et de l'Union européenne**. Par ailleurs, l'approbation du **Conseil d'Administration est assortie d'un décaissement immédiat de 96 Mds FCFA**, les suivants étant conditionnés par la validation des différentes revues semestrielles des progrès dans **la mise en œuvre des réformes**. La première revue est prévue pour décembre 2021.

Congo

Si le Congo-Brazzaville a traversé dans le passé des crises économiques majeures ayant conduit à mobiliser les institutions internationales à son chevet (annulation de dette en 2010 dans le cadre de l'initiative PPTE), la crise actuelle, qui s'attarde depuis 2014-2015, et la chute des prix du pétrole qui a considérablement amputé ses revenus, obèrent les efforts du gouvernement en termes de développement et d'atteinte des objectifs de diversification du pays. Les performances sociales du Congo se détériorent, et dans ce contexte, la gouvernance demeure un facteur limitant.

L'attractivité du pays s'est ainsi considérablement dégradée et le Congo reste en bas des classements internationaux en termes de climat des affaires, et de perception de la corruption (Transparency international). Les efforts du gouvernement pour tenter de pallier les effets de cette crise qui dure **et qui s'est encore approfondie du fait de l'impact de la crise sanitaire** sont vains, faute de moyens adéquats. Le Congo est en récession. La volonté de diversification de **l'économie à nouveau énoncée** comme une priorité de la nouvelle mandature par le président fraîchement réélu Denis Sassou Nguesso se heurte au mur des difficultés qui se sont amoncelées depuis des années, **nombreuses, et en particulier l'endettement du pays**, insoutenable selon le FMI.

Le Plan national de développement (PND) adopté en 2018, qui devait constituer la feuille de route de la dernière mandature en matière économique, est resté quasi-lettre morte. Surdimensionné, il prévoyait des investissements d'un montant total de 24 Mds €. C'est surtout en direction des infrastructures que l'effort a porté. Mais en dehors des hydrocarbures -le Congo est le troisième producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne-, la plupart des autres secteurs d'activités économiques restent très faiblement développés, les programmes d'investissement engagés par l'État et les opportunités offertes par les interventions des sociétés étrangères n'ayant pas permis l'éclosion et le

développement d'un secteur privé national solide. Le secteur manufacturier est embryonnaire (- de 10% du PIB) et le secteur privé congolais, à l'exception des investissements étrangers productifs dans certains secteurs (infrastructures - agroalimentaire - ciment) demeure cantonné dans des activités de services, de commerces ou de sous-traitance à faible valeur ajoutée.

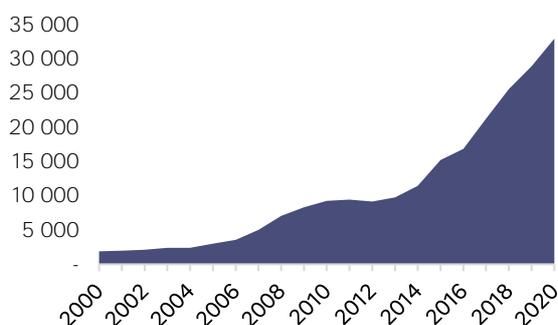
Le secteur privé formel souffre aussi de la concurrence déloyale imposée par un secteur informel hypertrophié qui représente 60-70% de **l'économie congolaise hors pétrole**. Seul le secteur du numérique échappe peut être à cette morosité, grâce en particulier à l'effet dynamisant des infrastructures bâties ces dernières années et financées pour l'essentiel par les Bailleurs de fonds (Central Africa Backbone). Quelques entreprises ont réussi à se faire une place dans le secteur, en particulier dans le domaine de la fourniture de services aux entreprises, mais **l'écosystème demeure relativement fragile et de nombreuses petites entreprises peinent encore à exister en l'absence de débouchés ou de dynamique d'ensemble**. Le cadre institutionnel, administratif et réglementaire en place demeure, de plus, peu incitatif. Les quatre zones économiques spéciales dont les textes prévoient le régime et **l'organisation sont encore en devenir**, les obstacles à la création de ces zones économiques étant encore nombreux, en particulier, la réalisation des infrastructures physiques nécessaires (électricité).

Les Bailleurs de fonds mènent dans ce cadre une politique ciblée en faveur du développement du secteur privé au travers de différents programmes de soutien. Parmi les projets en cours financés par la Banque mondiale figurent par exemple le Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (PADEC - 25 M USD), le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC - 100 M USD), le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE - 25 M USD) et le Projet forêt et diversification économique (PFDE - 33 M USD). Mais les performances actuelles de ces projets se révèlent

bien en deçà des attentes en raison des faiblesses institutionnelles et financières. Leurs résultats **sont encore peu visibles**. L'Europe mène également différentes actions en direction du secteur privé congolais au travers de la BEI qui a octroyé une ligne de crédit de 50 M EUR à la BDEAC en faveur des entreprises de la CEMAC, **ainsi qu'une ligne de crédit de 15 M EUR au profit des PME congolaises** portée par la Société Générale Congo, par ailleurs mobilisée avec PROPARGO sur le dispositif Choose Africa Resilience. **L'AFD met en œuvre différents programmes dans le domaine de la formation et de l'employabilité des jeunes.**

La volonté des autorités de parvenir à diversifier **l'économie ne peut être mise en doute**. Il est éloquent en particulier de recenser dans le nouveau gouvernement une majorité de ministres économiques qui témoigne de la **priorité accordée à cet objectif et de l'urgence** pour le Congo de ne plus dépendre du tout-pétrole. Plusieurs secteurs ont ainsi été identifiés pour favoriser cette diversification dans la perspective du prochain PND 2022-2026 : **l'industrie, l'agriculture, le tourisme, l'économie numérique, la promotion immobilière et les zones économiques spéciales**. Le Congo voudrait **attirer une nouvelle vague d'investissements étrangers**. Les flux d'investissement étrangers ces dernières années s'élèvent autour de 3 Mds USD annuellement, ce qui n'est pas une mauvaise performance en soi –le Congo réalisant dans la région le meilleur score- mais ils sont essentiellement attribués au secteur pétrolier.

Evolution du stock d'IDE au Congo (M USD)



Plusieurs partenaires sur lesquels le pays pourrait **ou voudrait s'appuyer pour relancer la croissance** (Turquie – Russie – Chine) s'intéressent aux opportunités à venir. La ZES de Pointe-Noire est déjà préemptée par exemple par les Chinois. Le Congo dispose en effet de nombreux atouts : un important potentiel minier (cuivre, fer, phosphate, potasse), agricole et forestier -encore largement inexploité- un emplacement géographique majeur en Afrique centrale avec un port en eau profonde à Pointe-Noire relié à la capitale Brazzaville par un axe routier (la RN1) et un axe ferroviaire Sud –Nord, le chemin de fer Congo-Océan (CFCO), à rénover toutefois **totale**ment, complété à l'avenir par le projet de pont route-rail sur le fleuve Congo entre les deux capitales Brazzaville et Kinshasa. De nouvelles modalités de financement des grands projets sont à l'étude pour pallier la raréfaction des moyens de l'Etat. **Un nouveau ministère de la coopération internationale et de la promotion des PPP a été créé dans ce but**. Mais l'appui au secteur privé reste encore le parent-pauvre de la politique du gouvernement. Pendant la crise COVID, les entreprises n'ont pas bénéficié réellement du support de l'Etat malgré l'annonce d'un fonds de soutien, et beaucoup d'entre elles ont disparu ou ont été cédées. Les banques ont fait l'effort de reporter les échéances des prêts contractés, mais le taux de créances douteuses a bondi. Sur ce plan, le Congo était déjà dans une situation bien plus dégradée que les autres pays de la zone CEMAC avant même la crise COVID - le taux de créances douteuses de la place congolaise atteignait 29% contre 11% au Cameroun. **S'agissant du volet relance de la politique économique congolaise, le gouvernement a donné la priorité aux dépenses à caractère social et aux seules dépenses d'investissement favorisant le retour à l'activité et à l'emploi.**

Les autorités souhaitent malgré tout mobiliser les **opérateurs congolais et s'appuyer sur eux pour relancer l'activité**. Le nouveau ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé voudrait que le secteur privé puisse **s'engager sur des contrats de filières**. Deux sujets émergents toutefois, dirimants pour les entreprises, celui des arriérés commerciaux dus

par l'Etat qui n'ont fait l'objet à ce jour que d'un apurement partiel (Club de Brazzaville) et le climat des affaires dégradé, qui les rendent **frileuses**. La dette intérieure s'élève aujourd'hui à 2 249 Mds FCFA soit 37% du PIB. Sans une hiérarchisation minimale des secteurs et à l'intérieur d'elles des filières, le risque est grand de déboucher sur des résultats limités. Un certain nombre d'outils visant à accompagner le secteur privé ont aussi été mis en place récemment comme le Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement des TPE, PME et de l'artisanat (FIGA). Le FIGA a été officiellement lancé en début d'année avec un capital initial de 15 Mds FCFA mobilisés au travers d'une levée de fonds sur le marché régional. Il est aujourd'hui opérationnel. Mais la marge de manœuvre des autorités congolaises est étroite. L'endettement du pays proche de 100% du PIB (98% en 2020), la forte dépendance budgétaire vis-à-vis du pétrole, et le manque d'attractivité aujourd'hui du Congo vis-à-vis des investisseurs rendent les perspectives difficiles.

Au total, le Congo offre une image contrastée puisqu'il dispose d'un potentiel naturel permettant d'assurer le financement et le développement d'une base économique solide, mais il offre un cadre institutionnel, administratif et réglementaire peu incitatif, des infrastructures, un climat des affaires et un capital humain aussi qui demeurent inadéquats pour permettre un tel développement. La levée de ces contraintes est le principal défi que le pays doit relever pour tirer plus efficacement parti de ses ressources naturelles et promouvoir les investissements si indispensables à la transformation et à la diversification de son économie. Ce défi fait partie des « douze batailles » du programme d'action du gouvernement conduit Anatole Collinet Makosso présenté le 21 juin dernier.

Gabon

L'économie du Gabon reste structurellement dépendante de l'exploitation de ses ressources naturelles (pétrole, manganèse, bois) et la manne pétrolière n'a pas encore été transformée en un levier de diversification suffisamment capable d'amortir l'impact des fluctuations brutales des cours du pétrole. Le secteur pétrolier concentre toujours 80 % des exportations du Gabon et représente 33 % du PIB. La politique de diversification mise en œuvre à partir de 2009 peine à prendre le relais de l'industrie pétrolière et le développement du secteur privé local est faible.

Néanmoins, un Plan d'Accélération de la Transformation est déployé depuis le début 2021 afin de poser les jalons pour la décennie qui débute et de réels progrès sont à noter : en 10 ans, les exportations de bois transformés ont été multipliées par 3, faisant du Gabon l'un des premiers exportateurs mondiaux de contreplaqués. Dans la mine, le Gabon est aujourd'hui l'un des 1ers producteurs mondiaux de manganèse.

Les autorités gabonaises ont adopté une stratégie en faveur de la diversification et mis en place des initiatives pour le développement de l'entreprenariat

Le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) adopté en 2011, qui décline cette stratégie de diversification jusqu'en 2025 et été complété par le Plan de relance économique, adopté par le gouvernement début 2017 pour la période 2017-2019 afin de tenir compte des contraintes du contexte socioéconomique, puis par le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) défini en janvier 2021 afin de poser les jalons pour la décennie qui débute.

Le contexte de déséquilibre des finances publiques a réduit les marges de manœuvre budgétaire depuis 2015, et donc la capacité d'intervention de l'Etat. A la lumière de ces

constats, des objectifs précis et chiffrés ont été **présentés pour la mise en œuvre du PAT**, dont la diminution du poids du secteur pétrolier sous le seuil des 20 % du PIB (33% aujourd'hui) d'ici 2025 et la provenance locale à plus de 50 % de la consommation alimentaire d'ici 2025 (pour mémoire, le pays importe actuellement 80 % de ses besoins alimentaires). Pour y parvenir, le **gouvernement compte s'engager sur trois pivots** :

- économique visant à faire du secteur bois et de l'agriculture les nouveaux piliers de l'économie ;
- catalyseur de croissance pour la mise à niveau des infrastructures du pays ;
- social renforçant l'efficacité des services publics et permettant une meilleure employabilité des jeunes.

Le gouvernement gabonais a mis en place parallèlement des initiatives en faveur de **l'entrepreneuriat local depuis 2017**. La Loi du 8 février 2019 portant orientation de la politique nationale de promotion des PME apporte un cadre de définition des PME, tout en conférant des avantages aux entrepreneurs (exonérations fiscales pendant 5 ans notamment). La loi du 11 juin 2019 portant orientation de la politique nationale de l'artisanat a quant à elle créé la chambre nationale des métiers et de l'artisanat du Gabon, destinée à assurer **l'accompagnement à la création d'entreprises** de réparation et de sous-traitance. En janvier 2021, une ordonnance sur la sous-traitance a été adoptée pour, entre autres, améliorer l'accès des PME à la commande publique et privée.

L'accès au financement se veut par ailleurs facilité par la mise en place de deux fonds visant à pallier les insuffisances du système bancaire :

- en projet, le Fonds de garantie des PME, qui serait doté de 10 Mds FCFA, avec l'objectif de faciliter l'obtention de capitaux pour les PME gabonaises. BPI France est associée à sa mise en place depuis 2017.
- Le Fonds Okoumé, déjà en service, et filiale à 100 % du Fonds Gabonais d'Investissement Stratégique (FGIS),

dispose d'un capital de 20 Mds FCFA. Okoumé Capital déploie des financements sous forme de prise de participation de titres au sein de l'entreprise porteuse de projets.

Malgré la volonté gouvernementale, les banques restent frileuses à financer les PME. Elles ne proposent pas de prêts adaptés, ce qui reste un frein important à la constitution d'un secteur privé.

La domination du secteur pétrolier dans l'économie n'a pas permis l'essor d'un secteur privé

Malgré les efforts déployés et la mise en place de cadres stratégiques, le Gabon **n'a pas encore réussi à dépasser ses contraintes structurelles en vue d'une réelle diversification**. Les secteurs agricoles et touristiques, présentés comme des opportunités au regard du potentiel, n'offrent que peu de perspectives à moyen terme. Le coût de la main d'œuvre, la qualité du service, la qualité des infrastructures de transports, le faible volume du marché domestique demeurent autant de contraintes importantes pour le développement de ces secteurs mis en avant dans les différents plans de diversification.

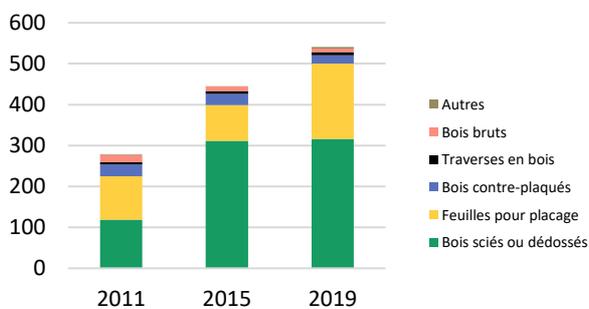
La prééminence du secteur informel n'offre par ailleurs pas la visibilité nécessaire sur des pans entiers de l'activité économique (transport, distribution, services aux personnes, travail du bois etc.).

Le programme GRAINE, ambitieux programme de développement agricole piloté par la SOTRADER – PPP entre Olam et l'Etat gabonais, montre des résultats limités et les objectifs de départ, tant pour les productions agricoles attendues, que pour la mise en place des infrastructures, ne sont pas atteints. Le gouvernement envisage donc une reformulation du projet afin de l'adapter aux objectifs du PAT.

De réels progrès sont néanmoins visibles

L'industrie du bois s'est développée en une dizaine d'années, depuis la décision d'interdiction d'exportation des grumes de 2009 et la création de la zone économique spéciale de Nkok. La production de bois débités, à près de 1,2 million de m³ en 2020, dont les 2 tiers sont exportés, est marquée par une augmentation régulière du volume de contreplaqués produits.

Exportations gabonaises de bois (M EUR)



Source : Comtrade, données miroir

Les cultures de l'huile de palme, de l'hévéa et du caoutchouc, développées à l'échelle industrielle par le singapourien Olam, sont également en progression constante, même si elles demeurent résiduelles à l'échelle du PIB (291 000 tonnes de régimes de palme récoltés en 2020, soit +22% par rapport à l'année précédente). Dans le secteur des mines, l'investissement massif de Comilog et la mise en production de nouveaux acteurs ont augmenté de +25% la production de minerais et d'agglomérés de manganèse en une année (8,5 millions de tonnes en 2020), + 150% sur 10 ans.

Conscient des enjeux posés par le manque d'infrastructures, le Gabon avance à petits pas, malgré une situation budgétaire tendue, dans ses projets d'infrastructures ayant recours aux bailleurs ou aux PPP. C'est le cas du projet « Transgabonaise » assuré par un partenariat sous la forme d'une concession trentenaire entre Meridiam et Arise (filiale d'Olam) pour un montant de 228 M€ (projet d'une 2x2 voies reliant Libreville à Franceville qui s'intégrera avec

le projet de route porté par la Société d'aménagement du grand Libreville (SAGL) reliant Owendo à Nkok, la zone économique spéciale située à une vingtaine de kilomètres de Libreville.

Les infrastructures logistiques visent quasi-exclusivement à faciliter les exportations de pétrole, de manganèse ou de bois. Le GSEZ Mineral Port (PPP Olam-Etat gabonais) inauguré en 2016 vise à faciliter les exportations de Manganèse. La zone économique de Nkok, également fruit d'un PPP entre Olam et la République Gabonaise a été initialement créée afin de faciliter le développement de l'industrie du bois. Enfin le Transgabonais vise à transporter le manganèse de ses lieux de productions vers le port.

Guinée équatoriale

L'économie équato-guinéenne poursuit sa chute en entrant dans sa septième année de récession. De plus, les lentes avancées sur la Facilité élargie de crédit (FEC) avec le FMI et donc l'absence d'effet d'entraînement sur les financements des autres bailleurs internationaux n'ont pas permis d'améliorer la situation des recettes budgétaires qui se sont détériorées. D'autant plus que la catastrophe survenue à Bata en mars est venue ébranler les prévisions budgétaires. Néanmoins, la reprise des discussions avancées avec le FMI, qui se sont concrétisées par l'octroi d'un [décaissement au titre de l'instrument de financement rapide \(IFR\)](#) et l'opération de titrisation de la dette publique pourraient permettre de soulager le budget de l'Etat et de réinjecter des liquidités dans l'économie, tout en permettant à la Guinée Equatoriale d'avancer dans ses réformes en faveur d'une meilleure gouvernance.

En dépit des prévisions optimistes des autorités, le PIB équato-guinéen poursuit sa chute

Le gouvernement tablait sur un retour à la croissance de 2,8% pour 2021. Néanmoins, toujours affecté par le ralentissement de la production dû à la pandémie, le PIB a diminué de 7,5%. Les recettes non pétrolières ont quant à elles enregistré une diminution de 5,5%. La baisse des dépenses publiques (-48,7%), la diminution de la masse monétaire (-8,2%) et **l'augmentation générale des prix (+1,7%)** expliqueraient la chute du PIB non pétrolier.

Les recettes pétrolières continuent d'être affectées par le ralentissement de l'économie globale et enregistrent une diminution importante par rapport au même trimestre de **l'année 2020 (-8,8%)**. Cependant, par rapport au **dernier trimestre de l'année 2020, une légère augmentation du PIB pétrolier (1,1%)** est à observer. Elle s'explique par la hausse de la production d'hydrocarbures (5,4%) par rapport au quatrième trimestre 2020, en raison de la hausse de la production de gaz naturel liquéfié **GNL. En effet, d'après l'Institut National de Statistique du pays, la production d'hydrocarbures au premier trimestre 2021 s'est établie à 24,4 millions de barils, contre 23,1 millions de barils au quatrième trimestre 2020. C'est la mise en service de la première phase du projet Alén Gas Hub-Backfill destiné au traitement du gaz à Punta Europa par Noble Energy qui a permis de pousser vers le haut cette production de GNL.**

En ce qui concerne l'évolution du baril de pétrole, le prix du Brent (indice de référence de Guinée équatoriale) a terminé le premier trimestre 2021 avec une augmentation de 19,9% par rapport au même trimestre de 2020. En revanche, il a enregistré une hausse de 36% par rapport au quatrième trimestre 2020, passant de 44,5 \$ par baril au quatrième trimestre de l'année dernière à 60,5 \$ par baril au premier trimestre

2021. Cette augmentation ne suffira certainement pas à combler les pertes dues à la chute de la production dont le déclin est estimé entre 10% et 20%.

De nombreux défis restent à relever, parmi lesquels la diversification de l'économie

Le 11 mai dernier, le décret portant adoption de la stratégie nationale de développement durable *Agenda 2035 de la Guinée équatoriale* a été publié. Il reflète l'engagement du gouvernement à **œuvrer en faveur de la diversification économique d'ici 2035**. La stratégie est organisée en plans quinquennaux et celui de 2020-2025 repose sur le programme de diversification économique (PRODECO) dont **l'objectif est l'amélioration du climat des affaires** dans le pays afin d'en faire un environnement attrayant pour les investisseurs étrangers.

Pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2035, l'Agence nationale de développement a été créée. Elle permettra entre autres de faciliter les partenariats et les dialogues avec les institutions de développement régionales et internationales, de soutenir la planification à court, moyen et long terme des secteurs, en guidant la définition des politiques publiques et la hiérarchisation des ressources d'investissement, y compris celles provenant du **budget général de l'État, d'organiser des ateliers, des formations, des forums et des activités de sensibilisation sur des sujets d'intérêt liés au développement durable.**

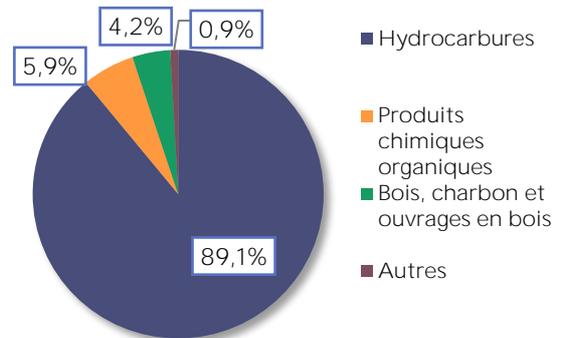
Dans ce projet de diversification, les pouvoirs publics accordent une place importante au développement des PME et au renforcement du capital humain via la formation à **l'entrepreneuriat et en encourageant l'innovation technologique.**

Outre les séminaires de formation en entrepreneuriat organisés par le ministère de **l'industrie du commerce et du tourisme,**

quelques initiatives ont déjà été lancées, notamment au travers de la banque nationale **BANGE**. Lancée en fin d'année 2020, **BANGE** grâce à sa Business School établie à Malabo délivre des cours et des formations en gestion, finances, langues et entrepreneuriat à destination des actifs ou des entrepreneurs. En août, elle a lancé le premier Business Accelerator de Guinée Equatoriale **BANGE IMPULSA** qui soutient les entrepreneurs dans la matérialisation de leurs idées en entreprises innovantes. Le programme dispose d'un budget total de 250 M FCFA pour financer les projets lauréats. Il offrira une formation intensive à l'entrepreneuriat et à la gestion dans des espaces de travail équipés de technologies avancées. De plus, **BANGE** et l'Institut national de promotion et de développement ont démarré la nouvelle phase du projet de fonds de garantie partielle de crédit (créé en 2013) facilitant l'accès des PME nationales au financement bancaire par l'acceptation d'un partage net des risques entre le gouvernement et les banques commerciales. Elle prévoit 351 M FCFA, auxquels gouvernement pourrait ajouter 1 Md.

La BDEAC (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale) soutient un projet pour le développement de l'agro-industrie en Guinée équatoriale. Un accord de prêt d'un montant de 1,9 Md FCFA a été signé avec la Société Alimentation Guineana SL le 28 juin 2021 pour l'implantation d'une unité de transformation des fruits tropicaux (ananas notamment) à Kom Esambira dans le district de Mongomo. Au-delà de la création d'emplois, la mise en œuvre du projet pourrait permettre l'exportation de quelques produits agricoles transformés, contribuant à diversifier les exportations équato-guinéennes constituées à près de 90 % d'hydrocarbures (jusqu'à 95 % selon les années).

Structure des exportations de la Guinée équatoriale en 2019



Source : Comtrade, données miroir
Montant total des exportations : 453,1 M EUR

Par ailleurs, depuis juillet, le PNUD en partenariat avec l'Association des employeurs met en œuvre un projet visant à soutenir les économies verte et bleue, sur l'exploitation des ressources naturelles de manière durable et dont l'objectif sur le long terme est le renforcement et le développement du secteur PME. Dans le cadre du programme, un concours pour les idées innovantes liées aux économies verte et bleue a été organisé avec à la clé une récompense de 22 M FCFA pour les dix idées les plus innovantes.

Enfin, le gouvernement a appuyé l'initiative Teg Campus, un événement qui vise à établir un pont entre les jeunes talents et le secteur des entreprises, ainsi qu'à encourager la diversification de l'économie par le biais du secteur technologique. L'événement organisé en juillet par l'entreprise de télécommunication GIT-GE a rassemblé des milliers de jeunes équato-guinéens majoritairement, en présentiel et à distance autour de laboratoires et d'incubateurs leur permettant de faire naître des projets usant la technologie et le numérique pour répondre aux défis de la société comme les inondations des cultures, la transformation agricole ou la collecte des déchets. À l'issue des cinq jours de conception, les meilleurs talents ont reçu jusqu'à 5 000 € pour amorcer leur projet.

La Guinée-Equatoriale, consciente de la faiblesse de son investissement dans le capital humain, semble au travers de ces différentes initiatives vouloir le consolider notamment via la formation et le renforcement de capacités. Une fois ce palier atteint, le défi restera la mise en place d'un cadre juridique, administratif et bancaire permettant non seulement la création mais surtout le développement de ces nouvelles entreprises.

Tchad

L'économie tchadienne semble encore loin du « tournant de la diversification » et se caractérise par sa forte vulnérabilité à la variation des cours du pétrole

Alors que les ressources pétrolières représentaient 70 % des recettes du pays en 2013, l'effondrement des cours du baril, de plus de 65 % entre juillet 2014 et février 2016, avait entraîné une baisse drastique des revenus pétroliers du Tchad de 1 273 Mds USD en 2013 à 291 Mds USD en 2016 (-77 %), traduisant la forte vulnérabilité des finances du pays face à la variation des cours.

Impact de la variation des cours du baril tchadien sur les revenus pétroliers entre 2013 et 2020



Source : FMI

Dans un pays où le secteur privé est peu développé et où la commande publique est faible, la baisse des revenus pétroliers enchaîne mécaniquement une baisse importante du PIB. Lors de la crise précédente, le Tchad était passé d'une croissance de 6,9% en 2014 à -6,4% en 2016. Si le Tchad semblait enfin renouer avec un cycle de croissance en 2018, le PIB est à nouveau rentré en récession en 2020 (-0,8%) du fait de l'effondrement du prix du pétrole et la chute de la demande de ses principaux partenaires commerciaux. Mais, cette fois ci, l'effet de la pandémie sur l'économie tchadienne a néanmoins été plus modéré que dans le reste de la CEMAC.

Selon les prévisions du FMI, les revenus pétroliers du Tchad devraient augmenter dans les années à venir et le PIB pétrolier croître de 866 Mds FCFA à 1484 Mds entre 2020 et 2024 (+71,1%). Dans le même temps, le FMI estime que le cours du baril tchadien augmenterait de 35 à 44 USD (+25,7%) tandis que la production pétrolière pour exportations passerait de 47 à 71,3 millions de barils par an (+47,6%). Si dans ses prévisions, le FMI anticipe une reprise forte de la croissance, avec une hausse de 6,1% pour 2021, celle-ci pourrait être moindre et dépendra largement des investissements dans le secteur pétrolier, dans un contexte d'incertitude sur les prix et les conditions de production. Selon le Fonds, celle-ci devrait par ailleurs principalement être stimulée par la croissance du PIB pétrolier. Les perspectives de diversification restent ainsi mauvaises dans les années à venir.

La crise conjoncturelle s'ajoute à des déficiences structurelles importantes, qui freinent l'élargissement des recettes

Alors que le secteur privé se relevait difficilement de la précédente crise pétrolière, le ralentissement économique consécutif à la pandémie mondiale et aux mesures sanitaires liées a pesé sur le secteur privé non-pétrolier. Ainsi, selon le Cercle de Réflexion et

d'Orientation sur la Soutenabilité de l'Economie Tchadienne (CROSET), la crise de la Covid-19 a entraîné la fermeture de 37 820 commerces pour une perte de 74 Mds FCFA de CA. Le secteur de l'hôtellerie-restauration a vu la fermeture de 2280 établissements pour un manque à gagner mensuel supérieur à 6 Mds FCFA par mois. Enfin, les pertes du secteur du transport aérien sont estimées à 1,5 Md FCFA, dont 340 M pour la compagnie nationale Tchadia Airlines, tandis que les pertes du transport terrestre sont estimées à 219 M FCFA dont 190 M pour le transport interurbain.

Ces difficultés conjoncturelles se conjuguent à des difficultés structurelles importantes. Classé 182ème sur 190 au classement Doing Business 2020 et au dernier rang sur 141 dans l'indice de compétitivité 2019 du Forum économique mondial, l'environnement des affaires se caractérise par sa très faible attractivité. Parmi les questions épineuses figure celle d'une plus grande transparence dans l'octroi des conventions d'établissement et des exonérations fiscales liées. Parmi les exemples récents, la signature le 25 juin dernier d'un protocole d'accord entre l'Etat tchadien et les Brasseries Du Tchad (BDT), qui devrait mettre fin à la fermeture de son usine de Moundou en cours depuis juillet 2020, du fait du non-renouvellement de sa convention. Un équilibre semble ainsi à trouver entre la rationalisation des exonérations non-efficaces économiquement, et l'avènement de nouvelles conventions qui permettent de sécuriser des investissements dans un pays où la législation fiscale est changeante, afin de ne pas faire avorter des projets structurants, porteurs de développement et de recettes futures du pays.

Clef de voûte de la diversification des ressources d'une économie, l'administration de la TVA au Tchad est par ailleurs une des moins efficaces au monde et repose principalement sur un nombre d'entreprises très limité. Avec une performance similaire à la moyenne des pays africains, cet impôt qui représente 1,3% du PIB du pays ferait plus que tripler et atteindrait 4,3%. Afin d'avoir un système de TVA cohérent, mobilisant la TVA à la frontière et dans les

entreprises, des efforts conséquents doivent être faits dans son prélèvement, ainsi que dans la gestion des informations fiscales au niveau des différentes régies financières. Il est ainsi indispensable que le remboursement des crédits de TVA soit fluide et effectif, pour conserver sa neutralité. En ce sens, une amélioration concernant le remboursement des crédits ferait par ailleurs baisser la nécessité pour les entreprises d'obtenir les conventions d'établissement abordées précédemment.

Un secteur primaire résilient, mais aux potentialités encore largement sous-exploitées, malgré la bonne reprise de l'activité cotonnière

Le secteur primaire représentait 47,8% du PIB du Tchad en 2020 et emploie plus de 75% de la population du pays, dans une agriculture de subsistance principalement, ce qui explique la résilience de l'économie tchadienne à la crise économique liée à la pandémie. S'il se caractérise par ses ressources diversifiées et potentialités, que ce soit dans le secteur de l'élevage, l'anacarde ou le sésame, le pays souffre assez largement de la faible structuration des filières. Troisième poste d'exportation, du pays après le pétrole et le coton, la gomme arabique représente une source de revenus complémentaires pour plus de 500 000 tchadiens, principalement dans l'Est du pays (Chari Baguirmi, Hadjer Lamis, Guéra et Salamat) et son potentiel de production au Tchad couvrirait de deux à trois fois la production mondiale actuelle. Malgré une position de deuxième producteur mondial de cette sève, potentiel atout dans une optique de diversification des ressources, le Tchad est largement distancé par son voisin soudanais, du fait de la moins bonne compétitivité prix et qualité, du trop grand nombre d'intermédiaires post-récolte, et des nombreuses sorties irrégulières du territoire.

Alors que la production de coton graine était tombée à moins de 17 000 tonnes lors de la campagne 2016-2017, elle devrait atteindre 125 000 tonnes lors de la campagne 2020-2021 en

cours. Ce redressement rapide de l'entreprise fait suite à l'ouverture en capital de la CotonChad en avril 2018 et la prise de participation majoritaire de 60% par le singapourien Olam, contre 35% pour l'Etat et 5% par les producteurs. Des investissements consentis par le repreneur ont contribué à la hausse des capacités d'égrenage des usines de Moundou et Pala, tandis qu'un meilleur suivi des producteurs, l'aménagement des infrastructures et l'amélioration de la distribution des intrants ont amélioré les techniques culturales et la productivité des cultures. Enfin, le paiement des nombreux arriérés, sur les campagnes 2016-2017-2018 ont permis de remobiliser les producteurs, au même titre que la revalorisation du prix d'achat du kilogramme de coton, de 236 FCFA à 203 FCFA 2 ans auparavant (+16,3%). Assurée essentiellement par des petits producteurs, au nombre de 360 000 environ, cette activité fait vivre indirectement 4 millions de personnes, en comptant les familles, soit près de 20% de la population du pays.

📍 République Démocratique du Congo

La République Démocratique du Congo a souffert à bien des égards de la crise de la Covid-19. Estimée à -1,7% à l'été 2020, l'année 2020 se serait finalement terminée sur une légère croissance de 0,8%. Cependant, cette croissance reste en forte décélération par rapport à l'année précédente (4,4%), et tient surtout du secteur minier (croissance de 6,9% en 2020, contre 1% en 2019). Selon la Banque Centrale, les exportations des biens se sont établies à 13,7 Mds USD en 2020, en hausse de 3,8% par rapport à 2019, sur fond aussi bien de la hausse des cours en 2ème partie d'année que de l'augmentation du volume exporté. Elles sont constituées pour 98,9% d'exportations minières. Principal acheteur des produits miniers, la Chine

reste en tête des destinations et les exportations vers la Chine (essentiellement minières) étaient en 2020 en hausse de près de 24%.

Le secteur non minier, quant à lui, a été le premier touché par la mobilité restreinte induite par la crise et aura connu une contraction de -1,6%, en perte de vitesse par rapport à sa réalisation de 5,7% en 2019. Cette dégradation de l'environnement économique a poussé une partie des ménages sous le seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté aurait progressé à 73,7% en 2020, en hausse de 0,7 point par rapport à 2019. En dehors de l'activité minière, le secteur industriel est aujourd'hui en déclin alors que dans le passé il était plus développé que dans la plupart des autres pays africains. Ne subsistent de que quelques industries alimentaires, des cimenteries, et des industries diverses (plastique, chimie...). Les productions agricoles d'exportation (coton, café, cacao, sucre, thé et caoutchouc) sont déclinantes et peu productives, souffrant notamment du déficit d'infrastructures pour leur acheminement.

A l'instar de son niveau d'IDH du pays (179ème sur 189 pays en 2019), la RDC figure parmi les pays où la perception de la corruption est l'une des plus élevée : 170ème sur 179 au classement de Transparency international 2020, elle occupait par ailleurs la 183ème place sur 190 dans le classement Doing Business. L'amélioration du climat des affaires et l'investissement dans les infrastructures, pour un pays qui en est dépourvu, sont les conditions *sine qua none* de la diversification économique de la RDC. A côté du manque d'infrastructures routières (notamment entre les trois principaux pôles de concentration du pays Kinshasa, Lubumbashi et Goma) et énergétiques, la moitié des importations rentreraient frauduleusement dans le pays, occasionnant une distorsion de concurrence, avec des coûts de production trop élevés pour les entreprises qui souhaiteraient s'installer.

Le gouvernement de Sama Lukonde, dans son programme de mai 2021, a fait de la diversification économique un de ses piliers. Les **annonces présidentielles n'auront à ce jour pas su matérialiser les objectifs économiques du gouvernement (redynamisation de l'agriculture, promotion de l'industrie et du tourisme, création d'un cadre favorable au PPP, promotion du commerce international)**. Les réalisations **concrètes peinent à être mises en œuvre** : le début de la construction des travaux du port en eau profonde de Banana, l'installation d'une usine de montage de véhicule à Kinshasa, création d'une Zone Economique Spéciale à Maluku. Malgré la création d'une cellule du climat des affaires auprès de la Présidence, les effets semblent encore se faire attendre : les entreprises formelles connaîtraient une **multiplication d'inspections et de contrôles** – qui peuvent bien sûr se justifier par la nécessité de vérifier les différentes déclarations fiscales - mais qui peinent à **obtenir l'adhésion des entreprises** étant donné leur nombre et le manque de coordination et de cohésion dans la conduite de ces contrôles. Cette pression sur les gros contributeurs occulterait la question de la formalisation du secteur informel, pourtant un atout susceptible de mobiliser plus de recettes publiques, et donc capable d'aider à la concrétisation du programme du gouvernement, mais aussi d'aider à combattre les effets négatifs de la pandémie sur l'économie nationale.

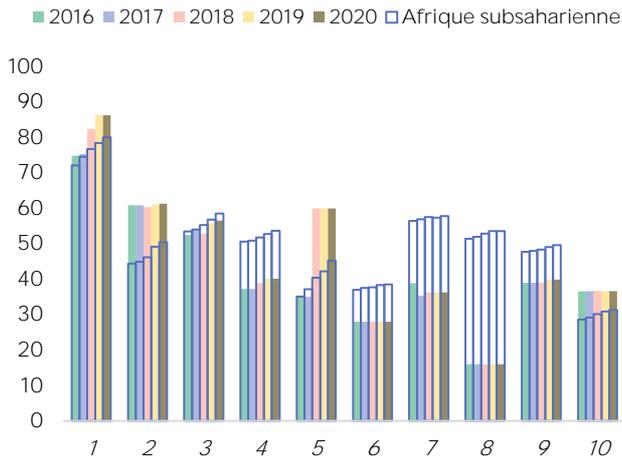
L'embellie des cours miniers et l'obtention d'un programme triennal avec le FMI ouvrent la voie à une période de réforme et croissance

Dans ce contexte, le FMI projette toutefois une croissance de 3,8% pour 2021, se rapprochant de son niveau de 2019, et de 4,9% pour 2022, s'appuyant sur la reprise des cours des minerais et l'amélioration de la situation sanitaire et celle des finances publiques. Dans le nouveau programme triennal avec le Fonds Monétaire - à hauteur de 1,5 Md DTS - la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques seront au cœur des enjeux, enclenchant un cercle vertueux de réformes. Celui-ci sera sans doute aidé par l'embellie des cours des matières premières, et par l'allocation de DTS, qui permettent à la RDC d'augmenter considérablement ses réserves de changes – et donc de limiter les tensions sur la monnaie que le pays a pu connaître par le passé. Cependant, le contexte sécuritaire reste compliqué : le conflit dans les provinces de l'Est ne voit toujours pas d'issue, justifiant de la mise en place de l'état de siège, l'éruption volcanique du volcan Nyiragongo a déstabilisé la région de Goma. Sur le plan sanitaire, la troisième vague de Covid déclarée début juin 2021 met à mal un système de santé déjà précaire et oblige certains pays à fermer leurs frontières avec la RDC à nouveau.

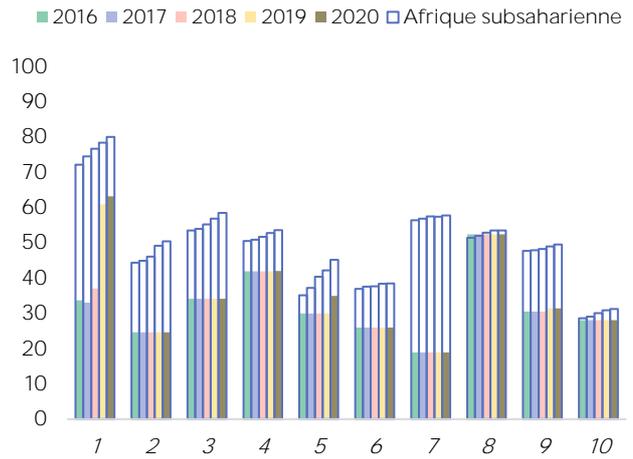
Ainsi, si le FMI prévoit une croissance soutenue de l'économie, elle serait essentiellement concentrée sur les secteurs extractifs, encore trop peu inclusive en termes de pouvoir d'achat pour la population. Sortir d'une économie exclusivement dépendante du secteur minier sera un impératif pour diversifier l'économie et enclencher un processus de développement inclusif : de nombreux défis, d'ordre sécuritaire, économique et humanitaire, restent à relever pour stabiliser l'économie du pays

Facilité à faire les affaires en Afrique Centrale (Scores Doing Business 2016-2020)

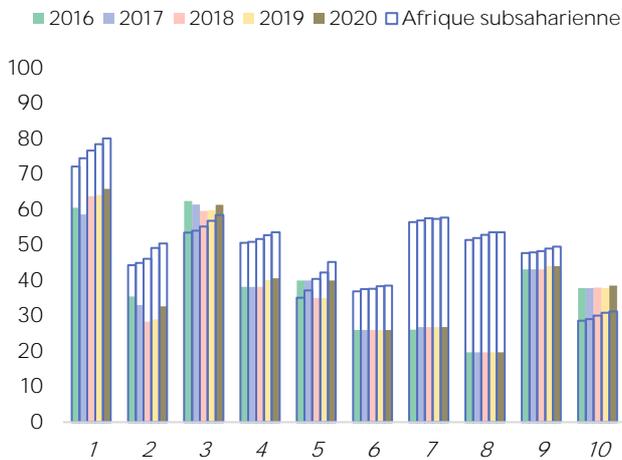
Cameroun



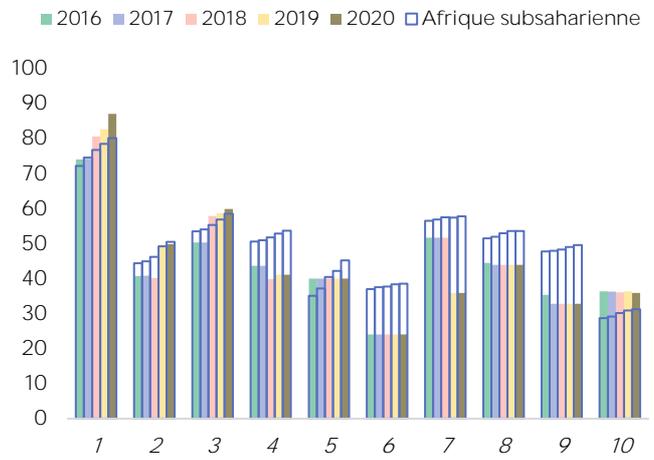
République centrafricaine



Congo



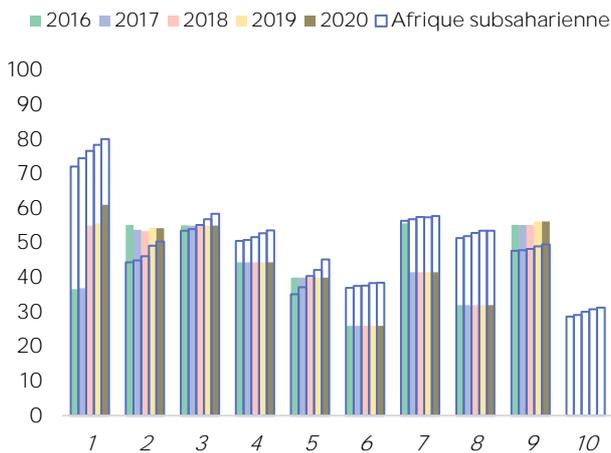
Gabon



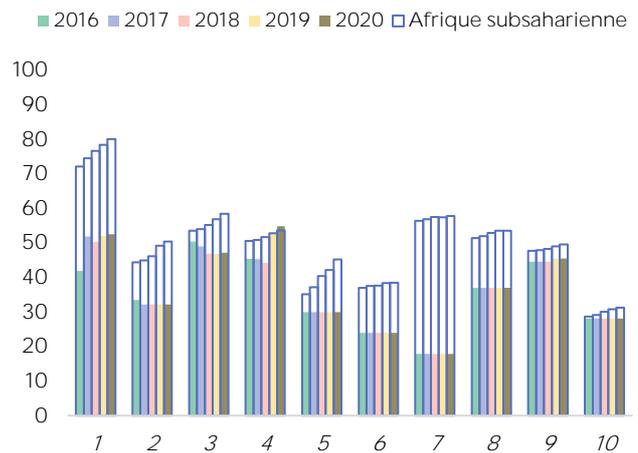
Légende

- | | | | |
|---|---|----|--|
| 1 | Création d'entreprise (procédures, délais, coûts, ...) | 6 | Protection des investisseurs minoritaires (transparence des transactions, responsabilité des directeurs d'entreprises,...) |
| 2 | Raccordement à l'électricité (procédures, délais et coût pour obtenir un raccordement permanent à l'électricité) | 7 | Paiement de taxes et impôts (évaluation de toutes les taxes, démarches administratives nécessaires pour leur paiement) |
| 3 | Obtention d'un permis de construire (procédures, temps et coûts nécessaires à la construction d'un entrepôt) | 8 | Commerce transfrontalier (délais et coûts liés à la logistique des exportations et importations de marchandises) |
| 4 | Transfert de propriété (étapes, délais et coûts impliqués dans le transfert de propriété) | 9 | Exécution des contrats (durée et coût de résolution d'un litige commercial) |
| 5 | Obtention de prêts (systèmes de reportage de crédit et l'efficacité des lois sur le nantissement et la faillite sur la facilitation de prêts) | 10 | Règlement de l'insolvabilité (faiblesses du cadre juridique de l'insolvabilité, capacité de recouvrement en cas d'insolvabilité) |

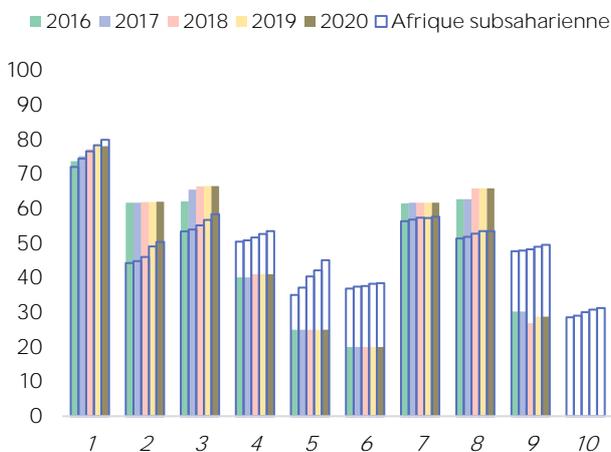
Guinée équatoriale



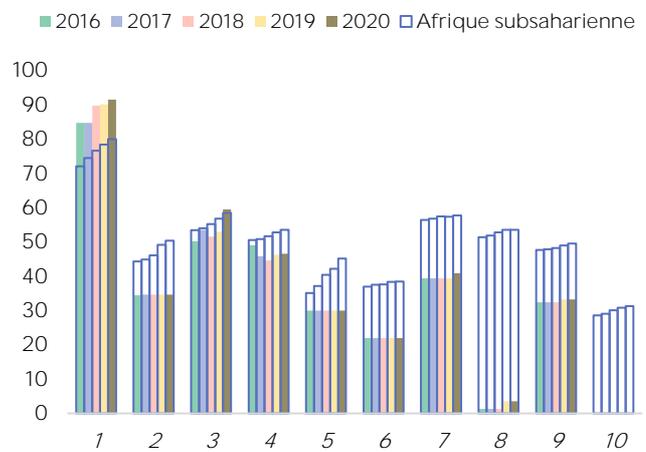
Tchad



São Tomé-et-Principe



République Démocratique du Congo



Source des données : Banque Mondiale

Les scores pour l'Afrique Subsaharienne sont obtenus grâce à une moyenne arithmétique sur les 48 pays. Les scores nuls observés pour la Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et RDC en matière de règlement de l'insolvabilité découlent de l'absence de cadre juridique solide de l'insolvabilité et de pratiques pour le recouvrement des créances en cas d'insolvabilité dans ces pays selon la méthodologie du classement de la Banque Mondiale.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service Économique Régional de Yaoundé
 Rédacteurs : Service Économique Régional de Yaoundé, Service Économique de Libreville, Service Économique de Brazzaville, Service Économique de Kinshasa et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner